

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	24 (1895)
Heft:	7
Rubrik:	Caisse de retraite des instituteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeune patriote compte déjà de nombreux abonnés dans notre canton.
Nous souhaitons à cette nouvelle revue tout le succès qu'elle mérite.

R. H.

CAISSE DE RETRAITE DES INSTITUTEURS

Au 31 décembre 1894, la Caisse de retraite des instituteurs comptait un total de 265 sociétaires se classant ainsi qu'il suit :

a)	Sociétaires pensionnés	107
b)	» ayant versé leur cotisation annuelle . .	133
c)	» ayant complété les 25 versements . . .	25
Total		<u>265</u>

Sur ces 265 sociétaires, 182 font encore partie du corps enseignant dans le canton, et 83 ont quitté leurs fonctions.

Dans les 107 sociétaires pensionnés, 74 ont reçu la pension minimum de 75 fr. et les autres ont touché la pension nouvelle de 300 fr. en tout ou en partie.

Les capitaux de l'Association ont augmenté pendant l'exercice de la somme de 2,455 fr. 83.

Au 31 décembre 1894, ils s'élevaient au chiffre 141,089 fr. 65
A teneur de l'art. 7 de la loi sur la Caisse, les pensions minimum de 75 fr. seront élevées à 80 fr. en 1895.

Les titres de l'Association déposent dans les caveaux de la Chancellerie.

Les versements annuels des sociétaires ont produit la somme de 1,953 fr., et les rachats 2,863 fr.

Par contre, il a été payé 12,195 fr. de pensions diverses. Dans ce chiffre, les pensions anciennes figurent par la somme de 5,550 fr. Ce dernier chiffre tend à diminuer chaque année.

Depuis la mise en vigueur de la loi sur la Caisse, soit depuis 1882, la Caisse a fait les recettes suivantes :

a)	Produit du rentier	Fr. 76,472 —
b)	Subsides de l'Etat.	» 63,780 —
c)	Cotisations des sociétaires	» 26,296 —
d)	Rachats d'années d'enseignement.	» 20,77

Pendant ces treize années, elle a eu à supporter les charges suivantes :

a)	Sommaire des pensions acquittées . . .	Fr. 141,287 —
b)	Secours accordés	» 3,086 —
c)	Pour impôts divers	» 3,600 —
d)	Versé aux capitaux	» 32,461 —

Bilan de la Caisse au 31 décembre 1894

A. RECETTES

1. Solde en Caisse du compte précédent . . .	Fr.	189 03
2. Subside de l'Etat	»	3,000 —
3. Cotisations supplémentaires de l'Etat . . .	»	1,995 —
4. Versements des sociétaires	»	1,953 —
5. Rachats d'années d'enseignement	»	2,863 —
6. Intérêts du rentier	»	5,935 32
	Total Fr.	15,935 35

B. DÉPENSES

1. Versé à la Caisse des capitaux	Fr.	2,455 83
2. Pensions anciennes	»	5,550 —
3. Pensions nouvelles	»	6,645 —
4. Secours.	»	150 —
5. Frais d'administration	»	481 82
6. Frais divers	»	304 53
7. Solde en Caisse au 31 décembre 1894 . . .	»	348 17
	Total Fr.	15,935 35

Fribourg, 16 juin 1895.

ANT. COLLAUD, *secrétaire*.

A corriger dans le numéro de mai, page 102, ligne 17 : au lieu de *composition*, lire : *constitution* ; peut être : instruction civique : Verfassungslehre.

ANNONCES

ETABLISSEMENT KNEIPP FRIBOURG

Consultations 10-12 5-7

applications données par un personnel de Wörishofen.

Plantes médicinales préparées par les Frères de Saint Jean de Dieu à Wörishofen.

H 535 F

Consultations par écrit.

Caisse hypothécaire DU CANTON DE FRIBOURG

Dans sa séance du 30 mars 1895, le Conseil de surveillance a décidé d'abaisser au taux du

QUATRE POUR CENT L'AN

l'intérêt des prêts hypothécaires nouveaux à réaliser dès le 1^{er} avril 1895.

Il est d'ores et déjà arrêté que cette réduction du taux d'intérêt sera applicable aux titres déjà inscrits au rentier, à partir du 1^{er} avril 1896, pour valoir dès l'échéance d'annuité spéciale à chaque titre qui suivra cette date. Une nouvelle publication sera faite à cet effet.

Fribourg, le 1^{er} avril 1895.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg
Le directeur : MULLER.

Expédition de jambon !

Qualité extra fine, peu salé, 10 kil. Fr. 13 80

Jambons coupés en rond, extra maigre, 10 kil. » 14 70

Lard gras et maigre, très bon marché.

End-Huber, Muri (Argovie)

== CAFÉ ==

Fort de goût, pur	5 kil.	Fr. 11 20
Café extra fin	5 »	» 11 80
Café perlé très fin	5 »	» 12 70
Pruneaux de Turquie nouveaux	10 »	» 2 90
Poires sèches, première qualité	10 »	» 4 30
Pommes douces coupées	10 »	» 5 10
Raisins secs et de Corinthe	10 »	» 5 60
Riz, première qualité, gros grains.	10 »	» 3 20
Haricots blancs	10 »	» 3 15
Pois jaunes.	10 »	» 3 80
Maccaronis-étoiles, première qualité	10 »	» 4 50
Oignons nouveaux, première qualité	10 »	» 1 95

Depuis .50 fr., franco par chemin de fer.

Se recommande

J. Winiger, Boswyl (Argovie)